

Des Faits et des Chiffres.

Il est prévu par les prix marqués en chiffres ordinaires sur chaque instrument, que nous révélerons les commerces de piano cette année dans les Bords Marqués en Piano. Orgues et Appareils d'Éclairage sur les Piano.

JUNIUS HART PIANO HOUSE

3. P. SIMMONS, Tronç. & Mfg. 1001 CANAL STREET

MARIAGES, NAISSANCES ET DECES

MARIAGES - Willie Butler à Lillian Bailey, Dumas à Rosalia Gileno, Clément Nery à Laura Verret, Alex. McCall à Vve Freeman, Theodore M. Cox à Mary King, Todd Miles à Eva Winston.

MARIAGES - Mmes C. L. Purnell, un garçon; J. S. Hebert, M. D., un garçon; J. B. Wachter, une fille; S. Quartararo, une fille; L. Saillard, un garçon; W. Denwood, une fille; J. Mattine, un garçon; W. J. Lafont, un garçon; G. Lacroix, un garçon; G. Amant, un garçon; J. S. Pasley, une fille; O. Orgeron, un garçon; P. Ocaentia, un garçon; W. St. John Sherwood, un garçon; R. G. Hart, une fille.

DECES - Mme Anna Breden, 33 ans, Hôpital de Charité; G. A. Zimner, 2 ans, 1424 Port; A. Scamdi, 73 ans, 1243 Poydras; J. Levy, 61 ans, Crowley; Lucie Angeline Collins, 36 ans, Hôpital de Charité; M. Camella, 65 ans, 842 Esplanade; J. Desforges, 37 ans, 400 Toledo; Mme Minnie Holcher, 37 ans, 928 Elaire; J. J. Seghers, 64 ans, 1615 N. Dorgenois; P. H. Choate, Jr., 20 mois, Belleville et Opelousas; P. Handome 69 ans, Norma Point, au-dessous d'Alger; G. T. Godens, 40 ans, N. Sanitarium; L. Terras, 9 jours, Claiborne et Marant; Julia Lenon, 9 jours, 4320 Association; E. Syra, 45 ans, 427 Vallette; P. Mack, 59 ans, 201 N. Peters; Thérèse Blake, 11 jours, 1438 Conti; T. Kroll, 13 mois, 725 N. Johnson; Geo. Holmes, 2 mois, 419 Dauphine.

TRIBUNAUX.

Cour Civile de District. Successions ouvertes - Amelia Cammack, Aug. V. Bohn, en H. Harris, Sarah Edmonds. Demande d'émancipation. Geo. T. Sancton. Mat. Cox vs Morgan Louisiana & Texas R.R. & Steamship Co., action en dommages de \$250. Mme Henry Cook, Jr. vs Mlle M. Storm, réclamation de \$170 sur un contrat. Natalie Oubre vs Ferdinand Chaffond, demande de divorce. John Kease vs Paul Wilson, Habas Corpus. Wm H. Hodges vs Albert Daniel, réclamation de \$142.60 sur un compte courant. Julia Delas-Ottilio vs Jos. N. Ottilio, demande de divorce. M. Finkelstein vs Kansas City Southern Railway Co., action en dommages de \$25.00. American Brewing Co. vs H. Patton, réclamation de \$112.30 sur des billets.

Deuxième Cour Criminelle de Cité. Juge A. M. Auoulo. Comparutions: Harry Wilson, vol; Tony Artule, actes de violence; Wm Deano, abandon du foyer conjugal; Charles Gillen, larcin; John Etzel, abandon du foyer conjugal; John Lee, vol. Les affaires abandonnées: Mme Augustina Alfonso, Rendu Guiseppi, attaque et blessure; Alice Williams, larcin. Le jugement: Edna Tucker, larcin.

FAITS DIVERS.

A la Bourse du Sucre. M. W. M. Hayes, sous secrétaire au département de l'Agriculture, qui a assisté à la convention agricole de Baton Rouge, a visité les fonctionnaires de la douane hier matin. Il est allé ensuite à la Bourse au Sucre où il a été l'objet d'une réception des plus cordiales. M. Hayes a exprimé l'opinion que le sol de la Louisiane est des plus propices à tous les genres de culture, et qu'aucun territoire n'offre de ressources plus rémunératrices pour le petit cultivateur. M. Hayes a porté aussi son attention sur l'inspection des grains établie à la Nouvelle-Orléans, et il a été déclaré entièrement satisfait. Il est en vacances, dit-il, mais il n'en fera pas moins un rapport détaillé de tout ce qu'il aura observé au secrétaire de l'Agriculture.

Suicide d'une jeune femme.

Vers huit heures du matin, hier, Mlle Annie Vidien, une jeune personne qui vivait avec sa mère dans un petit cottage situé à l'angle des rues Elmore et Rampart, a absorbé de l'acide carbonique dans l'intention de se suicider, et elle a réussi. Car, après avoir été transportée à l'hôpital dans une voiture d'ambulance elle y a succombé à neuf heures 30 du matin. Les parents de la malheureuse jeune fille disent qu'elle était devenue mélancolique il y a quelque temps, et que sa raison était altérée.

Incendie.

Hier, vers quatre heures et demie du matin, au moment où le vent soufflait très fort, le feu a été découvert dans l'annexe de l'Institut Newman Manual and Training School, située à l'angle des rues Valmont et Saratoga, annexe en cours de construction et dont le coût sera de \$25,000. Cet incendie dont la cause est inconnue a menacé de prendre de terribles proportions à cause du vent, mais à sept heures du matin les pompiers en étaient maîtres. Grâce à leurs efforts les pertes ne dépasseront pas \$5,000.

Autre incendie.

Vers 3 heures hier après-midi, un feu a été découvert dans la demeure de F. Young, rue Iberville, 939. La bâtisse, qui appartient aux héritiers de Thomy Lafon, a subi des dommages d'environ \$100.

Collision.

Une collision a eu lieu hier matin vers huit heures à l'angle des rues Canal et Marais entre une charrette de la Atlantic & Pacific Co., conduite par René J. Alberti et un car de la ligne Claiborne. Alberti jeté à terre a eu l'épaule disloquée et a reçu des blessures à la tête. Son transport à l'hôpital a été jugé nécessaire.

PETITES ANNONCES.

Demande - Jeune fille blanche compétente en couture et en cuisine. S'adresser au 5700 avenue de Charles. 30 nov-22. DEMANDE - Immédiatement - 25 centimètres à l'épave et corrigé. S'adresser au 5700 avenue de Charles. 27 oct-22. ON offre - Logement avec ou sans pension pour 1 ou 2 personnes. Appartement bien meublé. 613 rue Royale. 11 oct-17.

HOTEL BRUNO RESTAURANT MAINTENANT OUVERT

Tout ce qu'il y a de mieux et un prompt service. LUNCH DES NEGOCIANTS, 30c. De 11 h. à 4 h. p. m. Concert tous les Jours. COLIN IBERVILLE ET DAUPHINE. 20 sept-06 - jus dim

CONSULAT DE FRANCE

Godchaux Building, 306-7. Les personnes désignées ci-après sont priées de passer au consulat pour retirer des lettres qui leur sont adressées, soit pour affaires les concernant ou d'envoyer leur adresse exacte afin qu'on leur fasse parvenir les pièces les concernant: Jean Pierre Casadaban, Bernard Domecq, Edouard Larroque, Jean Nabou, Georges Octave Hourné. Renseignements demandés dans l'intérêt des familles sur: Aline Legrand demeurant autrefois 8 rue Poète. oct-1906

INJECTION BROU GUERISON PERMANENTE des cas les plus obstinés de MALADIES PRIVES. ANCIENS TRAITEMENTS REQUIS EN VENTE CHEZ TOUS LES PHARMACIENS.

MAISON JAWAHS PARELLI. Extrait de Cacao et de Cacao de Tarragon. CAFFEINES. La remède sans égal, prompt et radical de la grippe, la toue, les rhumes, les maux de gorge, les douleurs de tête, les migraines, les névralgies, les maux de dents, les maux de cœur, les maux de reins, les maux de nerfs, les maux de l'estomac, les maux de la poitrine, les maux de la vessie, les maux de la prostate, les maux de la vessie, les maux de la prostate, les maux de la vessie, les maux de la prostate.

Incendie.

Hier, vers quatre heures et demie du matin, au moment où le vent soufflait très fort, le feu a été découvert dans l'annexe de l'Institut Newman Manual and Training School, située à l'angle des rues Valmont et Saratoga, annexe en cours de construction et dont le coût sera de \$25,000. Cet incendie dont la cause est inconnue a menacé de prendre de terribles proportions à cause du vent, mais à sept heures du matin les pompiers en étaient maîtres. Grâce à leurs efforts les pertes ne dépasseront pas \$5,000.

Autre incendie.

Vers 3 heures hier après-midi, un feu a été découvert dans la demeure de F. Young, rue Iberville, 939. La bâtisse, qui appartient aux héritiers de Thomy Lafon, a subi des dommages d'environ \$100.

Collision.

Une collision a eu lieu hier matin vers huit heures à l'angle des rues Canal et Marais entre une charrette de la Atlantic & Pacific Co., conduite par René J. Alberti et un car de la ligne Claiborne. Alberti jeté à terre a eu l'épaule disloquée et a reçu des blessures à la tête. Son transport à l'hôpital a été jugé nécessaire.

PETITES ANNONCES.

Demande - Jeune fille blanche compétente en couture et en cuisine. S'adresser au 5700 avenue de Charles. 30 nov-22. DEMANDE - Immédiatement - 25 centimètres à l'épave et corrigé. S'adresser au 5700 avenue de Charles. 27 oct-22. ON offre - Logement avec ou sans pension pour 1 ou 2 personnes. Appartement bien meublé. 613 rue Royale. 11 oct-17.

HOTEL BRUNO RESTAURANT MAINTENANT OUVERT

Tout ce qu'il y a de mieux et un prompt service. LUNCH DES NEGOCIANTS, 30c. De 11 h. à 4 h. p. m. Concert tous les Jours. COLIN IBERVILLE ET DAUPHINE. 20 sept-06 - jus dim

CONSULAT DE FRANCE

Godchaux Building, 306-7. Les personnes désignées ci-après sont priées de passer au consulat pour retirer des lettres qui leur sont adressées, soit pour affaires les concernant ou d'envoyer leur adresse exacte afin qu'on leur fasse parvenir les pièces les concernant: Jean Pierre Casadaban, Bernard Domecq, Edouard Larroque, Jean Nabou, Georges Octave Hourné. Renseignements demandés dans l'intérêt des familles sur: Aline Legrand demeurant autrefois 8 rue Poète. oct-1906

BULLETIN FLUVIAL. Nouvelle-Orléans, 21 novembre 1906. Pour le Bureau Hydrographique de la Nouvelle-Orléans, Département de l'Agric. et Commerce de la Louisiane.

Tableau des départs de bateaux à vapeur. Colonnes: Bateau, Destination, Partir, Arrivée, Agent.

NAVIGATION FLUVIALE.

Départs de bateaux à vapeur. JEUDI, 22 NOVEMBRE 1906. Bateau de Sève - GEM à 12 h. Bateau de Sève - HOCMA à 12 h. Bateau de Sève - JARRE à 12 h. Bateau de Sève - JARRE à 12 h. Bateau de Sève - JARRE à 12 h.

MARCHE AUX BESTIAUX.

Marché aux bestiaux. Bœufs: 1000, 1000, 1000. Moutons: 1000, 1000, 1000. Porcs: 1000, 1000, 1000.

MARCHE AUX BESTIAUX.

Marché aux bestiaux. Bœufs: 1000, 1000, 1000. Moutons: 1000, 1000, 1000. Porcs: 1000, 1000, 1000.

MARCHE AUX BESTIAUX.

Marché aux bestiaux. Bœufs: 1000, 1000, 1000. Moutons: 1000, 1000, 1000. Porcs: 1000, 1000, 1000.

MARCHE AUX BESTIAUX.

Marché aux bestiaux. Bœufs: 1000, 1000, 1000. Moutons: 1000, 1000, 1000. Porcs: 1000, 1000, 1000.

MARCHE AUX BESTIAUX.

Marché aux bestiaux. Bœufs: 1000, 1000, 1000. Moutons: 1000, 1000, 1000. Porcs: 1000, 1000, 1000.

MARCHE AUX BESTIAUX.

Marché aux bestiaux. Bœufs: 1000, 1000, 1000. Moutons: 1000, 1000, 1000. Porcs: 1000, 1000, 1000.

DECES. DUREL - Décédé mercredi, 21 novembre à 11 h 30 heures p. m. M. JOSEPH DUREL, né Cortina Jaquet, natif de la Nouvelle-Orléans. Les parents, amis et connaissances des familles Durel, Jaquet et De Grey, ainsi que les officiers et membres de la Société de Bienfaisance "Les Amis Portugais" sont respectueusement invités à assister à ses funérailles qui auront lieu samedi, 23 novembre 1906, à 8 heures précises de l'après-midi. Le convoi partira de son domicile, rue St-Étienne, 218, à 7 heures 15 minutes. Enterrément au cimetière de Louis Me 2, rue Claiborne.

DECES.

DUREL - Décédé mercredi, 21 novembre à 11 h 30 heures p. m. M. JOSEPH DUREL, né Cortina Jaquet, natif de la Nouvelle-Orléans. Les parents, amis et connaissances des familles Durel, Jaquet et De Grey, ainsi que les officiers et membres de la Société de Bienfaisance "Les Amis Portugais" sont respectueusement invités à assister à ses funérailles qui auront lieu samedi, 23 novembre 1906, à 8 heures précises de l'après-midi. Le convoi partira de son domicile, rue St-Étienne, 218, à 7 heures 15 minutes. Enterrément au cimetière de Louis Me 2, rue Claiborne.

DECES.

DUREL - Décédé mercredi, 21 novembre à 11 h 30 heures p. m. M. JOSEPH DUREL, né Cortina Jaquet, natif de la Nouvelle-Orléans. Les parents, amis et connaissances des familles Durel, Jaquet et De Grey, ainsi que les officiers et membres de la Société de Bienfaisance "Les Amis Portugais" sont respectueusement invités à assister à ses funérailles qui auront lieu samedi, 23 novembre 1906, à 8 heures précises de l'après-midi. Le convoi partira de son domicile, rue St-Étienne, 218, à 7 heures 15 minutes. Enterrément au cimetière de Louis Me 2, rue Claiborne.

DECES.

DUREL - Décédé mercredi, 21 novembre à 11 h 30 heures p. m. M. JOSEPH DUREL, né Cortina Jaquet, natif de la Nouvelle-Orléans. Les parents, amis et connaissances des familles Durel, Jaquet et De Grey, ainsi que les officiers et membres de la Société de Bienfaisance "Les Amis Portugais" sont respectueusement invités à assister à ses funérailles qui auront lieu samedi, 23 novembre 1906, à 8 heures précises de l'après-midi. Le convoi partira de son domicile, rue St-Étienne, 218, à 7 heures 15 minutes. Enterrément au cimetière de Louis Me 2, rue Claiborne.

DECES.

DUREL - Décédé mercredi, 21 novembre à 11 h 30 heures p. m. M. JOSEPH DUREL, né Cortina Jaquet, natif de la Nouvelle-Orléans. Les parents, amis et connaissances des familles Durel, Jaquet et De Grey, ainsi que les officiers et membres de la Société de Bienfaisance "Les Amis Portugais" sont respectueusement invités à assister à ses funérailles qui auront lieu samedi, 23 novembre 1906, à 8 heures précises de l'après-midi. Le convoi partira de son domicile, rue St-Étienne, 218, à 7 heures 15 minutes. Enterrément au cimetière de Louis Me 2, rue Claiborne.

DECES.

DUREL - Décédé mercredi, 21 novembre à 11 h 30 heures p. m. M. JOSEPH DUREL, né Cortina Jaquet, natif de la Nouvelle-Orléans. Les parents, amis et connaissances des familles Durel, Jaquet et De Grey, ainsi que les officiers et membres de la Société de Bienfaisance "Les Amis Portugais" sont respectueusement invités à assister à ses funérailles qui auront lieu samedi, 23 novembre 1906, à 8 heures précises de l'après-midi. Le convoi partira de son domicile, rue St-Étienne, 218, à 7 heures 15 minutes. Enterrément au cimetière de Louis Me 2, rue Claiborne.

DECES.

DUREL - Décédé mercredi, 21 novembre à 11 h 30 heures p. m. M. JOSEPH DUREL, né Cortina Jaquet, natif de la Nouvelle-Orléans. Les parents, amis et connaissances des familles Durel, Jaquet et De Grey, ainsi que les officiers et membres de la Société de Bienfaisance "Les Amis Portugais" sont respectueusement invités à assister à ses funérailles qui auront lieu samedi, 23 novembre 1906, à 8 heures précises de l'après-midi. Le convoi partira de son domicile, rue St-Étienne, 218, à 7 heures 15 minutes. Enterrément au cimetière de Louis Me 2, rue Claiborne.

DECES.

DUREL - Décédé mercredi, 21 novembre à 11 h 30 heures p. m. M. JOSEPH DUREL, né Cortina Jaquet, natif de la Nouvelle-Orléans. Les parents, amis et connaissances des familles Durel, Jaquet et De Grey, ainsi que les officiers et membres de la Société de Bienfaisance "Les Amis Portugais" sont respectueusement invités à assister à ses funérailles qui auront lieu samedi, 23 novembre 1906, à 8 heures précises de l'après-midi. Le convoi partira de son domicile, rue St-Étienne, 218, à 7 heures 15 minutes. Enterrément au cimetière de Louis Me 2, rue Claiborne.

DECES.

DUREL - Décédé mercredi, 21 novembre à 11 h 30 heures p. m. M. JOSEPH DUREL, né Cortina Jaquet, natif de la Nouvelle-Orléans. Les parents, amis et connaissances des familles Durel, Jaquet et De Grey, ainsi que les officiers et membres de la Société de Bienfaisance "Les Amis Portugais" sont respectueusement invités à assister à ses funérailles qui auront lieu samedi, 23 novembre 1906, à 8 heures précises de l'après-midi. Le convoi partira de son domicile, rue St-Étienne, 218, à 7 heures 15 minutes. Enterrément au cimetière de Louis Me 2, rue Claiborne.

CRESCENT CITY JOCKEY CLUB. FAIR GROUNDS. 18 nov au 16 déc 1906.

CRESCENT CITY JOCKEY CLUB.

OPERA FRANÇAIS. THOMAS BRULATOUR MOR. The San Carlo Opera Co. Directeur: M. HENRI RUSSELL. Deuxième Soirée de Souscription, 22 OCT, 23 NOVEMBRE, à 8 précises.

OPERA FRANÇAIS.

OPERA FRANÇAIS. THOMAS BRULATOUR MOR. The San Carlo Opera Co. Directeur: M. HENRI RUSSELL. Deuxième Soirée de Souscription, 22 OCT, 23 NOVEMBRE, à 8 précises.

OPERA FRANÇAIS.

OPERA FRANÇAIS. THOMAS BRULATOUR MOR. The San Carlo Opera Co. Directeur: M. HENRI RUSSELL. Deuxième Soirée de Souscription, 22 OCT, 23 NOVEMBRE, à 8 précises.

OPERA FRANÇAIS.

OPERA FRANÇAIS. THOMAS BRULATOUR MOR. The San Carlo Opera Co. Directeur: M. HENRI RUSSELL. Deuxième Soirée de Souscription, 22 OCT, 23 NOVEMBRE, à 8 précises.

OPERA FRANÇAIS.

OPERA FRANÇAIS. THOMAS BRULATOUR MOR. The San Carlo Opera Co. Directeur: M. HENRI RUSSELL. Deuxième Soirée de Souscription, 22 OCT, 23 NOVEMBRE, à 8 précises.

OPERA FRANÇAIS.

OPERA FRANÇAIS. THOMAS BRULATOUR MOR. The San Carlo Opera Co. Directeur: M. HENRI RUSSELL. Deuxième Soirée de Souscription, 22 OCT, 23 NOVEMBRE, à 8 précises.

OPERA FRANÇAIS.

OPERA FRANÇAIS. THOMAS BRULATOUR MOR. The San Carlo Opera Co. Directeur: M. HENRI RUSSELL. Deuxième Soirée de Souscription, 22 OCT, 23 NOVEMBRE, à 8 précises.

OPERA FRANÇAIS.

OPERA FRANÇAIS. THOMAS BRULATOUR MOR. The San Carlo Opera Co. Directeur: M. HENRI RUSSELL. Deuxième Soirée de Souscription, 22 OCT, 23 NOVEMBRE, à 8 précises.

AMUSEMENTS. CRESCENT CITY JOCKEY CLUB. FAIR GROUNDS. 18 nov au 16 déc 1906.

AMUSEMENTS.

OPERA FRANÇAIS. THOMAS BRULATOUR MOR. The San Carlo Opera Co. Directeur: M. HENRI RUSSELL. Deuxième Soirée de Souscription, 22 OCT, 23 NOVEMBRE, à 8 précises.

AMUSEMENTS.

OPERA FRANÇAIS. THOMAS BRULATOUR MOR. The San Carlo Opera Co. Directeur: M. HENRI RUSSELL. Deuxième Soirée de Souscription, 22 OCT, 23 NOVEMBRE, à 8 précises.

AMUSEMENTS.

OPERA FRANÇAIS. THOMAS BRULATOUR MOR. The San Carlo Opera Co. Directeur: M. HENRI RUSSELL. Deuxième Soirée de Souscription, 22 OCT, 23 NOVEMBRE, à 8 précises.

AMUSEMENTS.

OPERA FRANÇAIS. THOMAS BRULATOUR MOR. The San Carlo Opera Co. Directeur: M. HENRI RUSSELL. Deuxième Soirée de Souscription, 22 OCT, 23 NOVEMBRE, à 8 précises.

AMUSEMENTS.

OPERA FRANÇAIS. THOMAS BRULATOUR MOR. The San Carlo Opera Co. Directeur: M. HENRI RUSSELL. Deuxième Soirée de Souscription, 22 OCT, 23 NOVEMBRE, à 8 précises.

AMUSEMENTS.

OPERA FRANÇAIS. THOMAS BRULATOUR MOR. The San Carlo Opera Co. Directeur: M. HENRI RUSSELL. Deuxième Soirée de Souscription, 22 OCT, 23 NOVEMBRE, à 8 précises.

AMUSEMENTS.

OPERA FRANÇAIS. THOMAS BRULATOUR MOR. The San Carlo Opera Co. Directeur: M. HENRI RUSSELL. Deuxième Soirée de Souscription, 22 OCT, 23 NOVEMBRE, à 8 précises.

AMUSEMENTS.

OPERA FRANÇAIS. THOMAS BRULATOUR MOR. The San Carlo Opera Co. Directeur: M. HENRI RUSSELL. Deuxième Soirée de Souscription, 22 OCT, 23 NOVEMBRE, à 8 précises.

fait... mais qui sera siéux, surtout s'il a pour compagne et pour conseillère une femme comme Colette que j'ai appris à estimer et que j'étudie avec soin depuis qu'elle est entrée chez moi, un vrai cadeau que vous m'avez fait, mon bon Vidien... Vous allez le repasser à un autre... Si je peux, parce que ce candidat, comme vous dites malicieusement, est mon protégé à moi comme Colette est la vôtre, parce que je crois qu'ils peuvent se convenir l'un à l'autre, être heureux l'un par l'autre et enfin parce que je profiterai de ce bonheur auquel vous aurez contribué, mon ami, ce dont je vous salue très cordialement... C'est de votre neveu que vous voulez parler?... Précieusement... De Paul Ribart?... Je n'en ai pas d'autre... Oui, de Paul Ribart, un brave garçon pour qui j'ai un faible, de Paul Ribart mon neveu et mon unique héritier... Vidien nonobstant s'ébroua comme un cheval - les poètes diraient un coarrier - plein de sang et de vigueur qui arrive au terme de sa course, et il déclara, mais avec un atome de sécheresse: - C'est parfait, je n'ai rien à dire... N'est-ce pas?... - Bien du tout, chère amie. Mariage inespéré, en effet, et

qui, je crois, fera le bonheur de tous. Madame Raimbault demanda: - Vous êtes content, hein?... - Sans doute. - Vous simez Colette... comme j'aime mon neveu... C'est-à-dire que vous avez un faible pour elle comme j'en ai un pour le fils de ma sœur... - Assurément... - Je compte sur vous pour la convaincre de la couvenance de cette union, si elle ne l'était pas déjà... - Vous lui avez parlé?... - Pas encore... - Paul?... - N'a pas ouvert la bouche. C'est en le reconduisant à Raimbault un de ces soirs qu'il m'a confiés ses intentions... Il est très épris de cette jeune fille et je n'ai pas de peine à le comprendre... Plus on la connaît, plus on l'aime! Vidien garda le silence. Qu'aurait-il pu objecter à ce mariage et pourquoi l'eût-il fait, à moins de s'avouer qu'il avait lui-même des prétentions, ce dont il ne voulait pas convenir. D'ailleurs comment eût-il luté avec ses cinquante ans contre un jeune homme florissant de santé et dans tout le prestige de son printemps? Enfin, il était plein de sens honnête, d'une probité au-dessus de tout soupçon, et en déclarant que cette union était parfaite, inespérée pour sa protégée, il ne

faisait qu'exprimer sa pensée, en toute sincérité. Il demeura victorieux jusqu'au moment où la victoria s'arrêta devant le perron de Chevilly. Paul Ribart l'attendait. - Chère tante, vous savez ce que vous m'avez promis?... - Oui, oui. - Je vous laisse. Et il s'éloigna non sans avoir lancé à la demoiselle de compagnie un regard qu'il avait chargé, pour employer les expressions des pseudo-maitres de la langue moderne, de toutes les effluves d'un amour à son paroxysme. Colette, Vidien et la châtelaine restaient seuls, assis en triangle, à quelques pas les uns des autres. Il y eut un instant de silence embarrassé. Ce fut madame Raimbault qui l'interrompit en commençant d'une voix dépourvue d'émotion, car n'était-elle pas certaine de l'acceptation de Colette: - Ma chère enfant, j'ai prié votre ami Vidien de renoncer en votre faveur à ses occupations, à cause d'une demande que j'ai à vous faire et à l'occasion de laquelle vous aurez sans doute besoin de ses conseils... Il s'agit d'une demande en mariage... - Pour moi, madame?... - Pour vous, en effet, mon enfant. - Mais je ne connais personne. - Si. Colette jeta un regard d'an-

goisse à son protecteur. Il demeura impassible. Madame Raimbault reprit: - Si vous donnez votre consentement, vous ne me quitterez pas, du moins tout à fait... Allons droit au but... Celui qui m'a chargée de vous adresser sa demande, c'est mon neveu. La châtelaine s'attendait sans doute à une explosion de joie et de reconnaissance. Franchement, elle en avait presque le droit. Elle ne l'obtint pas. Colette baissa la tête et ses yeux se fixèrent sur le parquet ciré et brillant comme une glace. Madame Raimbault continua: - Paul est un brave garçon que vous avez pu apprécier comme moi. Sous des apparences légères, il cache un fond de raison qui doit vous rassurer pour l'avenir. Il n'a pu vous voir, vivre de temps en temps après de vous sans vous aimer. Il m'a confié ce penchant il y a quelques jours... Je l'ai approuvé. Colette ne se redressa pas. Sa patronne la regardait avec étonnement. Elle espérait voir dans ses yeux un rayonnement de satisfaction et d'orgueil bien légitime après tout, et l'attitude de la jeune fille indiquait au contraire une gêne et une sorte de contrainte inexplicables. Claude Vidien vint à l'aide de la châtelaine. - Voyons, mon enfant, dites-nous

vos idées, votre sentiment. Cette demande doit vous flatter... vous sembler presque inespérée. Paul est un excellent cœur, aimant et dévoué. S'il vous demande, c'est qu'il vous aime sincèrement, profondément. Autrement, pourquoi le ferait-il? Répondez-nous avec franchise. Allez-vous ailleurs?... - Ah! Dieu non. - Cependant... - Vous voulez parler de mon ami d'enfance, Marcel Fabrice?... - D'abord. - Tout est fini entre nous... Ses soupçons ont tué l'amour possible que d'ailleurs je n'ai jamais ressenti... De l'amitié, oui, d'autres sentiments, non! Ils sont morts en germe avant d'avoir fleuri... Des larmes s'échappèrent de ses yeux. Madame Raimbault s'approcha d'elle et lui prit les mains en disant: - Eh bien! Alors?... - Je suis trop affligée pour songer à un mariage... J'ai une grande affection... Ma sœur, je veux dire mademoiselle d'Arville est désespérée... Elle tendit la lettre qu'elle venait de recevoir de madame Barroux et la donna à la châtelaine de Chevilly qui la lut avec émotion et la passa à son ami Vidien. Puis elle reprit: - Pourrais-je songer au mariage quand ma malheureuse Mademoiselle ne songe qu'au suicide?

Je vous en supplie, rompez ce projet à plus tard... Madame Raimbault insista: - Dites-moi que mon neveu peut épouser... Elle resta muette... - Vous n'avez pas d'aveux pour lui?... - Non, certes. D'où me viendrait-elle? J'ai pour lui une profonde estime... Si j'osais, je dirais une grande amitié... Je même que pour vous, madame, une reconnaissance qui dure toute vie... - Alors, il faut renoncer... - Peut-être... - Si vous le refusez, Colette, je serai bien à regret forcé de me séparer de vous... Sa présence serait impossible ici et il est mon neveu, mon héritier, presque mon fils... Les larmes de la jeune fille redoublèrent. Elle murmura: - C'est le malheur qui accablait toutes deux, Madame et moi! Oh! Dieu! quand d'ici-là! Paul Ribart, en se penchant sur la terrasse, venait de se mettre à la fenêtre la plus rapprochée de sa tante. Il avait entendu ses dernières paroles. Il demanda, en retirant ses regards de sa bouche: - Permis d'entrer?... A continuer

Je vous en supplie, rompez ce projet à plus tard... Madame Raimbault insista: - Dites-moi que mon neveu peut épouser... Elle resta muette... - Vous n'avez pas d'aveux pour lui?... - Non, certes. D'où me viendrait-elle? J'ai pour lui une profonde estime... Si j'osais, je dirais une grande amitié... Je même que pour vous, madame, une reconnaissance qui dure toute vie... - Alors, il faut renoncer... - Peut-être... - Si vous le refusez, Colette, je serai bien à regret forcé de me séparer de vous... Sa présence serait impossible ici et il est mon neveu, mon héritier, presque mon fils... Les larmes de la jeune fille redoublèrent. Elle murmura: - C'est le malheur qui accablait toutes deux, Madame et moi! Oh! Dieu! quand d'ici-là! Paul Ribart, en se penchant sur la terrasse, venait de se mettre à la fenêtre la plus rapprochée de sa tante. Il avait entendu ses dernières paroles. Il demanda, en retirant ses regards de sa bouche: - Permis d'entrer?... A continuer